CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E171742** **VALABLE JUSQU'AU** **10/03/2027**

ÉDITÉ LE 07/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 2016B00317

Siret : 820 376 606 00019

Code NACE : 7490B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 7230633304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 7230633304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : HYGROTOP ASSECHEMENT

1831 ROUTE DE SAINT-GIRONS
MARTHIANT
40360 TILH

Téléphone : 05 47 80 99 37 **Fax :**

Portable : 06 74 23 95 41

Responsabilité légale :
LECARPENTIER JACK PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.hygrotop.fr/

E-mail : hygrotop@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 209 131 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1542	Assèchement des murs par traitement des remontées capillaires	2	03/12/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025